

COMMISSION DES ARBITRES

Procès-verbal de la réunion de C.D.A du 14 décembre 2019 au siège du District à Pont-Hébert.

Membres de CDA présents : MM. André LEFEVRE, Denis ROUXELIN, Hassan CHARKI, Didier CULLERON, Pierre ESNEE, Fabrice FONTAINE, Kévin LAVARDE, Fabrice LE CALVEZ, Rémi LECHEVALIER, Patrick LEREVEREND, Jean-Marie LEBLACHER, Francis MACE, Jean-Paul MENAGER, Daniel MEUNIER, Michel QUESNEL et Noël SANSON.

Absents excusés : Messieurs David ADAM, Anthony BILLARD Sébastien GIRARD.

Présentation de l'ordre du jour :

- **Courriers,**
- **Discipline,**
- **Bilan des Observations,**
- **Réunion de secteur centre,**
- **Formations des arbitres Débutants,**
- **Tour de Table,**

M. André LEFEVRE ouvre la séance à 9h30 en souhaitant la bienvenue aux membres de la C.D.A.

☐ **Courriers :**

Félicitations à M. Julien LEMAITRE qui est sélectionné pour arbitrer en Côte d'Ivoire dans le cadre du championnat UNSS.

Merci à Antoine pour sa carte postale envoyée de la Réunion.

Demande de M. Alain LEGENDRE qui souhaite obtenir une licence d'Arbitre Honoraire.

La CDA, bien qu'il ne se soit pas manifesté depuis son arrêt de l'arbitrage pour participer aux divers travaux de la commission, accorde la licence « Arbitre Honoraire » en récompense de sa longue carrière.

☐ **Discipline :**

Un arbitre du nord Cotentin a été suspendu 3 mois par la Ligue de Football pour son comportement incorrect envers l'arbitre de la rencontre et les dirigeants. La CDA prendra position dès qu'il pourra être entendu car, à ce jour, sa licence d'arbitre n'a pas encore été validée.

Trois arbitres en titre sont sous le coup d'une suspension pour manquement à leurs obligations d'arbitres :

- Ils sont absents aux tests physiques obligatoires ainsi qu'aux séances de rattrapage,
- Ils ne participent jamais aux stages et réunions de secteur les concernant.

☐ **Bilan des Observations :**

A la mi saison, la CDA réunit ses observateurs pour effectuer un premier bilan des notes attribuées aux arbitres du District.

La majorité des arbitres de D1 et D2 ont été vus une première fois à l'exception de 3 arbitres D1 :

- 1 arrêt pour problème de santé,
- 1 muté autre région,
- 1 qui est revenu tardivement sur sa décision de prendre une année sabbatique.

Passerelle D2 vers D1

A ce stade des observations sur le terrain, un seul arbitre a été retenu pour monter en D1. Il a été choisi en fonction de sa note sur le terrain, le sérieux de sa gestion administrative et son assiduité aux divers stage et réunion de secteur.

Deux autres arbitres sortent aussi du lot mais ils doivent encore acquérir de l'expérience pour une montée en D2 à mi-saison. Sauf imprévu, ils seront prêts pour la montée de la saison prochaine.

Passerelle D3 vers D2 :

La CDA n'a pas assez de recul par rapport au nombre d'observations qui ont pu être effectuées. Les montées seront donc décidées en fonction du classement de fin de saison.

Arbitres Stagiaires :

Tous les stagiaires ont été observés sauf un qui a préféré démissionner car il ne s'estimait pas apte à exercer.

La CDA a estimé qu'un stagiaire senior sera essayé en catégorie D2 et deux autres en D3. Bien sûr ils seront suivis par un observateur qui décidera, en accord avec la CDA, s'ils sont aptes ou pas à arbitrer en catégorie supérieure.

☐ Réunion de secteur centre :

La deuxième réunion de secteur se tiendra à CANISY le 24 janvier prochain sous la houlette de M. Denis ROUXELIN qui est chargé de l'organiser.

Au programme, questionnaire sur vidéo et informations diverses sur la pratique des nouvelles directives mises en place en début de saison.

Les intervenants seront messieurs Hassan CHARKI, Daniel MEUNIER et Denis ROUXELIN.

La salle polyvalente à CANISY a été réservée pour l'occasion et comme d'habitude les arbitres sont invités à manger au restaurant après la séance de travail.

M. André LEFEVRE profitera de cette réunion pour annoncer les promotions des meilleurs D3 et D2 en catégorie supérieures.

☐ Formations des arbitres Débutants :

La prochaine formation des arbitres débutants se déroulera aussi à GUILBERVILLE du 17 au 19 janvier 2020. Le Test d'évaluation en lui-même aura lieu le samedi 25 janvier 2020 au District de PONT-HEBERT.

Pour l'instant, nous avons envoyés une vingtaine de dossiers en espérant comme d'habitude qu'ils nous en reviennent autant.

☐ Tour de Table :

M. Daniel MEUNIER demande qui est chargé de la communication des activités de la CDA sur le site du District. Il souhaite également observer les jeunes.

La CDA propose à Daniel de se charger de la communication s'il le souhaite (sous contrôle du président de la CDA) et pour les observations jeunes, c'est Noël SANSON qui le désignera.

M. Jean-Marie LEBLACHER fait remarquer à la CDA que les joueurs suspendus ne figurent pas sur la F.M.I.

La CDA rappelle à ce sujet que les clubs doivent se tenir informés des joueurs suspendus et donc à eux de porter des réserves.

M. Denis ROUXELIN informe la CDA qu'il y a encore une exclusion d'éducateur qui ne figure pas sur la feuille de match. L'enquête est en cours.

M. Didier CULLERON demande qui effectue la deuxième observation des stagiaires féminines ?
M. André LEFEVRE rappelle que les observations des arbitres féminines sont gérées par M. Kévin LAVARDE qui est référent.

Rien de spécial à rajouter à tout ce qui a été dit dans cette réunion pour les autres membres présents.

▣ **Clôture de la séance par le Président :**

M. André LEFEVRE, Président de la CDA,

Pour conclure, remercie le Comité Directeur pour l'attribution de sacoches aux membres de CDA, remercie les membres présents pour leur engagement et le travail accompli et à venir.

La séance est close à 12h30.

Le Président
André LEFEVRE

Le Secrétaire
Michel QUESNEL